



## *La Plume du Président,*

Chers amis de Lyria,

A l'issue de l'Assemblée Générale du 5 Octobre dont le compte-rendu va vous parvenir et à laquelle plus de 60 % des adhérents étaient présents ou représentés, votre comité souhaite vous informer de quelques points de gestion décidés dans le but d'une amélioration de notre fonctionnement à votre service.

- **PERMANENCES**

Des permanences téléphoniques auront lieu les Lundi, Mercredi, Vendredi de **10h à 12h**. Vous pouvez donc nous contacter au **04 50 67 34 76**.

En dehors de ces plages horaires, vous pouvez bien-sûr laisser un message sur notre répondeur en mentionnant votre nom et votre N° de téléphone et en précisant l'objet de votre appel ou bien encore nous faire parvenir un mail à l'adresse suivante :

[lyria@numericable.fr](mailto:lyria@numericable.fr)

- **CIRCULAIRES**

Merci de prendre note qu'à compter du 31 Octobre, les adhérents non-à jour de leur cotisation ne recevront plus nos informations et par conséquent ne pourront participer à nos déplacements ou voyages.

D'autre part, le budget courrier annuel (enveloppes, encres, timbres) s'élevant à **plusieurs centaines d'euros**, il a été décidé, dans un but d'économie :

D'adresser nos informations **uniquement** sous forme dématérialisée (par Internet), à l'exception bien sûr de celles et ceux qui ne sont pas équipés en ce sens.

A cet effet, nous demandons à celles et ceux qui reçoivent habituellement nos circulaires par le seul courrier postal de bien vouloir nous confirmer ce mode de réception.

Merci aux adhérents nouvellement équipés de nous indiquer leur adresse mail.

Nous rappelons que vous pouvez retrouver toutes nos circulaires et informations sur notre site <https://lyria.org/> . Celles et ceux qui ne disposent pas d'une imprimante peuvent toujours nous adresser leurs inscriptions sur papier libre à LYRIA, chez Madame Fromaget, 3 Rue du Chêne 74000 Annecy.

Merci ainsi de contribuer à l'amélioration du fonctionnement de notre association dont nous vous rappelons que vous êtes cogestionnaires par l'intermédiaire du comité que vous avez désigné pour en assurer l'animation quotidienne.

Avec notre cordial dévouement.

Hubert GREGOIRE

*"We don't sell music. We share it with friends"  
"On ne vend pas la Musique on la partage avec des amis."  
Léonard Bernstein*

